



DÉCLARATION

93/64

TELLE QUE PRONONCÉE

**DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE
DE L'HONORABLE ROY MACLAREN,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,
À LA CONFÉRENCE DE PRESSE**

**GENÈVE (SUISSE)
Le 7 décembre 1993**

Mesdames et Messieurs, bon après-midi.

Pour commencer, je redirai l'importance que le gouvernement du Canada attache à la conclusion heureuse de l'Uruguay Round. Je réitérerai notre appui aux efforts passés, présents et à venir, déployés dans cette optique par le directeur général, M. Peter Sutherland. Et je réaffirmerai notre conviction que, malgré les désaccords qui subsistent entre les Parties contractantes, le succès viendra finalement, parce qu'il faut qu'il vienne. Le monde, tout comme le Canada d'ailleurs, a besoin que ces négociations réussissent.

Comme c'est généralement le cas lorsque n'importe quelles négociations importantes atteignent leur phase finale, et il y en a peu qui soient plus importantes que celles-ci, l'attention s'est surtout portée récemment sur les divergences qui nous séparent encore. Je voudrais cependant saisir cette occasion pour rappeler les énormes progrès que nous avons déjà accomplis et faire ressortir les avantages qu'une réussite rapportera au Canada.

Certes, il est vrai qu'il n'y a accord sur rien tant qu'il n'y a pas accord sur tout. Mais les exportateurs et les travailleurs canadiens peuvent s'attendre à réaliser de nouvelles ventes et à trouver de nouveaux marchés à l'étranger, ce qui se traduira par de nouveaux emplois chez nous, à un moment où notre reprise économique est déjà stimulée par les exportations. D'autre part, et pour les mêmes raisons, les consommateurs canadiens devraient sensiblement profiter de l'abaissement des droits de douane et d'autres obstacles au commerce que nous escomptons de l'issue des négociations.

L'aboutissement du Round permettra de mettre fin aux ruineuses guerres des subventions dans le domaine des céréales, qui ont tant coûté aux agriculteurs et aux contribuables canadiens. Nos agriculteurs bénéficieront d'un meilleur accès aux marchés étrangers, tandis qu'une réglementation du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce], mutuellement convenue, viendra régir les barrières non tarifaires par pays, qu'utilisent notamment les États-Unis et la CE [Communauté européenne] pour limiter nos exportations de produits agricoles.

Nous poursuivrons nos efforts pour faire en sorte que l'accord du GATT profite également aux producteurs agricoles qui opèrent dans le cadre de programmes de gestion des approvisionnements au Canada, grâce à la mise en place d'un environnement commercial à la fois plus sûr et plus prévisible.

Nos producteurs de viandes rouges seront également avantagés. Les producteurs canadiens de viande bovine et porcine devraient bénéficier d'un meilleur accès, particulièrement dans les marchés asiatiques.

Les réductions tarifaires substantielles envisagées profiteront à nos industries forestières. Une entente sur l'harmonisation des tarifs douaniers à des taux moins élevés devrait ouvrir de nouveaux débouchés d'exportation à nos fabricants de produits chimiques et pharmaceutiques et l'abaissement des droits de douane sera à l'avantage de nos producteurs de nickel, de cuivre et de zinc.

Pour la première fois de son histoire, le GATT englobera le commerce des services, qui compte aujourd'hui pour les deux tiers de l'économie canadienne. Le nouvel accord visera des secteurs aussi importants que les télécommunications, le génie, la banque, les assurances et autres services financiers.

Nous disposerons d'une définition commune de la notion de subvention ainsi que de meilleures procédures pour le règlement des différends, ce qui apportera une plus grande prévisibilité au système international des échanges.

Tous ces termes techniques recouvrent une importante réalité : la promesse de nouveaux débouchés d'exportation pour les entreprises canadiennes et de nouveaux emplois pour les hommes et les femmes qu'elles embauchent.

C'est pour cette raison que le Canada, joignant l'acte à la parole, a ouvert la voie dans ces négociations en faisant une offre prospective sur l'accès aux marchés et en se joignant aux efforts créateurs visant à élargir le GATT aux nouveaux secteurs des services, de la propriété intellectuelle et de l'agriculture.

Ma présence à Genève cette semaine apporte la preuve de la détermination du Canada à ce chapitre. Depuis mon arrivée, dimanche, nous avons eu de bonnes et quelques moins bonnes nouvelles. Je suis cependant confiant que mes partenaires de la Quadrilatérale, sir Leon Brittan et l'ambassadeur [Mickey] Kantor, et nous tous parviendrons à surmonter les dernières difficultés. Le Canada appuie sans réserve l'initiative prise aujourd'hui par M. Peter Sutherland d'appeler la CE et les États-Unis à résoudre les quelques désaccords qui les séparent encore. Pour notre part, nous restons prêts à aider le Directeur général dans toute la mesure de nos moyens.